## Sarkozy-Kadhafi : la preuve du financement

PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 28 AVRIL 2012

Le régime de Mouammar Kadhafi a bien décidé de financer la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Mediapart a retrouvé un document officiel libyen qui le prouve. Cette note issue des archives des services secrets a été rédigée il y a plus de cinq ans. L'en-tête et le blason vert de la Jamahiriya préimprimés s'effacent d'ailleurs légèrement. Ce document, avec d'autres, a échappé aux destructions de l'offensive militaire occidentale. D'anciens hauts responsables du pays, aujourd'hui dans la clandestinité, ont accepté de le communiquer à Mediapart ces tout derniers jours.



La note signée Moussa Koussa. Cliquez sur l\$039;<br/>image pour l\$039;<br/>agrandir.

## La traduction intégrale du document est à lire sous l'onglet ''Prolonger'' de cet article

Dès 2006, le régime libyen avait choisi « d'appuyer la campagne électorale» de Nicolas Sarkozy à la présidentielle de 2007, et ce pour un « montant de cinquante millions d'euros » : c'est ce qu'indique en toutes lettres cette note datée du 10 décembre 2006, signée par Moussa Koussa, l'ancien chef des services de renseignements extérieurs de la Libye.

Un accord « sur le montant et les modes de versement » aurait été validé quelques mois plus tôt par Brice Hortefeux, alors ministre délégué aux collectivités locales, en présence de l'homme d'affaires Ziad Takieddine, qui a introduit dès 2005 en Libye les proches du ministre de l'intérieur, notamment Claude Guéant, et Nicolas Sarkozy lui-même. Le directeur de cabinet de Mouammar Kadhafi, Bachir Saleh, alors à la tête du Libyan African Portfolio (LAP, soit l'un des fonds d'investissement financier du régime libyen), aurait de son côté été chargé de superviser les paiements.



MM. Kadhafi et Sarkozy © Reuters

« Mon client n'était pas présent à la réunion indiquée dans le document, nous a indiqué M<sup>e</sup> Samia Maktouf, l'avocate de M. Takieddine. En revanche, il pense que ce document est crédible, vu la date et les personnes qui apparaissent dans ce document outre lui-même. »

« Ce document prouve qu'on est en présence d'une affaire d'Etat, que ces 50 millions d'euros aient été versés ou non, a lui-même commenté M. Takieddine, rencontré par Mediapart vendredi 27 avril. L'enquête sera difficile parce que beaucoup d'intervenants sont morts pendant la guerre en Libye, mais c'est déjà important de rendre public ce document. » Cette réponse de Ziad Takieddine – malgré son hostilité exprimée de multiples fois à notre égard – est celle d'un acteur clé de la lune de miel franco-libyenne,

qui a secrètement conseillé Claude Guéant jusqu'à la veille de la guerre, comme en attestent de nombreuses notes publiées par Mediapart.

L'une d'entre elles, rédigée le 6 septembre 2005 par Ziad Takieddine et adressée à Claude Guéant, affirmait ainsi que certains pourparlers franco-libyens devaient « revêtir un caractère secret ». « L'autre avantage : plus d'aise pour évoquer l'autre sujet important, de la manière la plus directe...», précisait le document, mystérieusement.

L'élément nouveau que nous publions aujourd'hui vient désormais confirmer les accusations portées par les principaux dirigeants libyens eux-mêmes peu avant le déclenchement de la guerre sous l'impulsion de la France, en mars 2011. Mouammar Kadhafi, son fils Saïf al-Islam et un ancien chef des services secrets, Abdallah Senoussi, avaient en effet tous trois affirmé publiquement détenir des preuves d'un financement occulte du président français. La découverte de la note de M. Koussa exige désormais que s'engagent des investigations officielles – qu'elles soient judiciaires, policières ou parlementaires – sur cet épisode sombre et occulte des relations franco-libyennes.

La face cachée de l'arrivée de Nicolas Sarkozy sur la scène libyenne, en 2005, puis en 2007, apparaissait déjà en filigrane dans le dossier des ventes d'armes à l'Arabie saoudite et au Pakistan instruit par les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire, en particulier à travers l'activité de lobbying déployée par M. Takieddine en faveur de l'ancien ministre de l'intérieur auprès de Tripoli. Or l'enquête entre leurs mains vient d'être élargie par un réquisitoire supplétif, le 5 avril dernier, à tous les faits de blanchiment présumés apparus jusqu'à ce jour.

Les investigations visent l'intermédiaire, mais aussi plusieurs proches du chef de l'Etat, Thierry Gaubert, Brice Hortefeux, Nicolas Bazire ou encore plus indirectement Jean-François Copé. Echappée des secrets de la dictature déchue, la note décisive que nous reproduisons ci-dessus – et dont la traduction intégrale est sous l'onglet Prolonger – vient en outre confirmer les propos de l'ancien médecin de M. Takieddine, qui avait suivi alors les déplacements

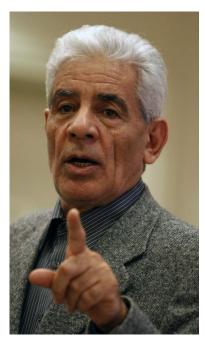
de l'homme d'affaires, notamment en Libye, et avait rapporté des projets de financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy par la Libye.

Selon des connaisseurs du régime libyen à qui nous l'avons soumis, ce document, dont le signataire et le destinataire appartenaient au premier cercle de Kadhafi, est conforme, jusque dans son style, aux habitudes bureaucratiques du régime. Outre celle du calendrier grégorien, la deuxième date qui y figure conforte son authenticité : elle n'est pas celle du calendrier musulman habituel, mais de celui imposé par le dictateur, qui part de l'année du décès du prophète Mahomet, l'an 632.

## Un document authentique, selon Ziad Takieddine

Depuis plusieurs mois, nous avons entrepris des recherches pour retrouver des dépositaires d'archives du régime déchu, en rencontrant à Paris et à l'étranger plusieurs représentants de factions libyennes, dont certaines avaient conservé des documents et d'autres s'en étaient emparés, en marge des affrontements armés. Ainsi, Mediapart a publié ici, dès le 10 avril

dernier, des documents des services spéciaux libyens demandant des mesures de surveillance d'opposants toubous domiciliés en France.



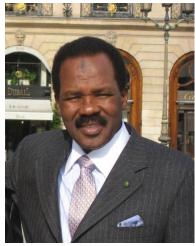
M. Koussa © Reuters

Le document décisif que nous publions aujourd'hui, sous la signature de Moussa Koussa, a été adressé, le 10 décembre 2006, à un ancien homme clé du régime libyen, Bachir Saleh, surnommé le "caissier de Kadhafi". Directeur de cabinet du "guide" déchu, M. Saleh était aussi le responsable du Libyan African Portfolio (LAP), le puissant fonds souverain libyen crédité de plus de 40 milliards de dollars. Sous l'ère Kadhafi, le LAP a servi à d'innombrables opérations d'investissement. Certaines avouables (tourisme. pétrole, agriculture, télécommunications...). d'autres moins, comme l'ont confirmé plusieurs sources libyennes concordantes. Contacté sur son numéro de téléphone portable français, M. Saleh n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Connu pour avoir été l'un des plus proches collaborateurs de Mouammar Kadhafi et le mentor de deux de ses fils (Motassem et Saïf al-Islam), Moussa Koussa a quant à lui été le patron pendant plus de quinze ans, entre 1994-2011, des services secrets extérieurs libyens (l'équivalent de la DGSE française), avant de devenir le ministre des affaires étrangères de la Libye.

Notons que l'auteur de cette note et son destinataire ont vécu, à l'heure de la chute du régime Kadhafi, des destins similaires. Moussa Koussa vit actuellement au Qatar, sous protection, après avoir fui la Libye en guerre, en mars 2011, ralliant d'abord Londres, puis quelques semaines plus tard Doha. Bachir Saleh, emprisonné brièvement par les rebelles du Conseil national de transition (CNT) avant d'être relâché en août dernier, a été exfiltré et accueilli par les Français. Comme l'a rapporté Le Canard enchaîné, lui et sa famille bénéficient toujours de la protection des autorités françaises qui leur ont accordé un titre de séjour provisoire.

Les deux paragraphes écrits par Moussa Koussa sont sans équivoque sur le sujet explosif abordé. « En référence aux instructions émises par le bureau de liaison du comité populaire général concernant l'approbation d'appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles, Monsieur Nicolas Sarkozy, pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros », peut-on d'abord y lire. Puis M. Koussa affirme transmettre et confirmer « l'accord de principe sur le sujet cité ci-dessus ». Le montant pharaonique promis par les Libyens est à rapprocher des 20 millions d'euros officiellement dépensés par Nicolas Sarkozy lors de sa campagne présidentielle de 2007.



Bachir Saleh

L'ancien chef des services secrets extérieurs de Mouammar Kadhafi ajoute dans sa note que l'accord évoqué est formulé « après avoir pris connaissance

du procès-verbal de la réunion tenue le 6. 10. 2006, à laquelle ont participé de notre côté le directeur des services de renseignements libyens (Abdallah Senoussi, ndlr) et le président du Fonds libyen des investissements africains (Bachir Saleh, ndlr), et du côté français Monsieur Brice Hortefeux et Monsieur Ziad Takieddine ». Ce serait « au cours » de cette entrevue qu'« un accord a été conclu pour déterminer le montant et le mode de paiement ». Le document ne précise cependant pas le lieu de cette réunion, qui s'est tenue un an jour pour jour après une visite de Nicolas Sarkozy en Libye.

Ziad Takieddine, rencontré par Mediapart en présence de ses avocats, vendredi 27 avril, n'a pas contesté l'authenticité du document que nous lui avons présenté, tout en précisant comme Me Samia Maktouf, son avocate, qu'il n'avait pas été présent, le jour indiqué, à cette réunion.

« Je n'ai pas assisté à cette réunion, mais elle a certainement pu avoir lieu, nous a indiqué M. Takieddine. Votre document reflète un accord signé par Moussa Koussa pour soutenir la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, et Brice Hortefeux a été effectivement là-bas à cette date ainsi qu'à d'autres dates, ça, c'est sûr. M. Moussa Koussa et les autres personnes citées étaient effectivement des relais avec la France. »

Selon M. Takieddine, Claude Guéant, l'ancien directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy, et « son correspondant en matière de renseignement d'Etat », Bernard Squarcini, étaient parallèlement en lien étroit avec M. Koussa. « Cela se passait nécessairement en secret, vu la sensibilité des relations entre les services de renseignement », précise-t-il, tout en confirmant l'implication, côté libyen, de Béchir Saleh, comme représentant du LAP, et Abdallah Senoussi lui-même « dans les relations de la Libye avec la France ».

## « J'ai les éléments et je n'hésiterai pas à les sortir »

Les relevés des voyages de M. Takieddine, dont la justice française détient la copie depuis plusieurs mois, montrent toutefois que l'homme d'affaires était à Tripoli le 9 décembre 2006, soit la veille de la

rédaction de la note de Moussa Koussa. Il était également en Libye quelques jours plus tôt, les 20 et 21 novembre.

Dans un entretien accordé le 25 avril à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, M. Takieddine déclare avoir été informé en mars 2011 par Saif al-Islam Kadhafi de l'existence d'un « *versement d'argent* » pour la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

« Lors de ma dernière rencontre avec Seif al-Islam que j'ai interrogé, il m'avait bien dit : "J'ai les éléments et je n'hésiterai pas à les sortir", explique M. Takieddine à Mediapart. En réalité, il ne pensait pas que Nicolas Sarkozy irait jusqu'au bout. On peut penser que c'est pour cette raison que le système a protégé Bachir Saleh (exfiltration et production d'un passeport diplomatique) et qu'ils ont essayé par tous les moyens de tuer Saif al-Islam qui a été à l'origine de ces révélations. Par ailleurs, cela explique l'accueil que Monsieur Claude Guéant m'a réservé dès mon retour de Libye, en m'arrêtant à l'aéroport (ndlr, le 5 mars 2011), car il pouvait penser que j'étais moimême en possession de ces documents, pour pouvoir les subtiliser. »



MM. Hortefeux et Takieddine, en 2005 © dr

Ce n'est pas la première fois que le nom de Brice Hortefeux est associé à l'arrière-plan financier des relations franco-libyennes. Mais le haut responsable de l'UMP, intime de Nicolas Sarkozy, a toujours démenti. « Je n'ai jamais rencontré Moussa Koussa et Bachir Saleh, a déclaré M. Hortefeux à Mediapart, le 27 avril. J'ai déjà rencontré Abdallah Senoussi, qui connaissait beaucoup de monde, mais nous n'avons jamais eu de discussion sur un financement électoral. Je suis allé en Libye une seule fois dans ma vie, en 2005. J'oppose donc un démenti catégorique et vérifiable. »

Comme Mediapart l'avait rapporté (ici), confessions de l'ancien médecin de M. Takieddine, couchées sur papier le 20 décembre 2006 par le directeur d'une société de renseignements privés suisse, Jean-Charles Brisard, évoquaient déjà le nom de M. Hortefeux dans un schéma de financement de la campagne de Nicolas Sarkozy par la Libye en 2007. En des termes plus télégraphiques : « MODALITES FIN CAMPAGNE NS », « FIN LIB 50 ME », « MONTAGE INCLUT SOC BH PAN + BANQUE SUISSE (ND) » et « FIN CAMPAGNE TOTALEMENT REGLE ». Le mémo Brisard avançait aussi le chiffre de 50 millions d'euros affectés à la campagne de M. Sarkozy.

« C'est grotesque », avait réagi Nicolas Sarkozy sur le plateau de TF1, le 12 mars dernier. « S'il (Kadhafi, ndlr) l'avait financée (la campagne, ndlr), je n'aurais pas été très reconnaissant », avait ironisé le président-candidat, en référence à l'intervention militaire française en Libye. Contacté vendredi 27 avril, l'Elysée n'a pas souhaité faire de nouveaux commentaires.

L'actuel ministre de l'intérieur français, Claude Guéant, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy place Beauvau, en 2006, a lui-même admis ses contacts répétés avec Moussa Koussa, début 2007, devant la commission d'enquête parlementaire sur la libération des infirmières bulgares. La sollicitude de la France vis-à-vis de Bachir Saleh pourrait aujourd'hui trouver

son explication par sa connaissance des lourds secrets franco-libyens. Et des circuits financiers qu'il a luimême supervisés.



A. Senoussi © Reuters

Quant à Abdallah Senoussi, également cité dans la note de décembre 2006, comme ayant participé aux réunions préparatoires avec Brice Hortefeux, au sujet du financement de la campagne électorale de 2007, il aurait été arrêté il y a quelques semaines en Mauritanie, mais aucune image n'est venue confirmer une telle affirmation. Il est réclamé par la Libye, mais également par la Cour pénale internationale (CPI), et la France, ayant été condamné par contumace à Paris dans l'affaire de l'attentat contre le DC-10 d'UTA.

Une chose est en revanche certaine : les forces de l'Otan ont bombardé le 19 août 2011, à 5 heures du matin, la maison d'Abdallah Senoussi, située dans le quartier résidentiel de Gharghour, à Tripoli. Un cuisinier indien avait trouvé la mort dans le raid et une école avait été détruite. « C'est un quartier résidentiel. Pourquoi l'Otan bombarde ce site ? Il n'y a pas de militaires ici », avait alors dénoncé un voisin, Faouzia Ali, cité par l'Agence France-Presse.

La réponse se trouve peut-être dans les secrets qui lient M. Senoussi à la France. « C'est le principal témoin de la corruption financière et des accords qui ont impliqué de nombreux dirigeants et pays,

dont la France », a affirmé en mars dernier à l'agence Reuters une source « haut placée dans le renseignement arabe ».

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel **Directeur éditorial** : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel**: contact@mediapart.fr **Téléphone**: + 33 (0) 1 44 68 99 08 **Télécopie**: + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012

Paris

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012